

du mercredi 5 juillet 2017

Résidence Les Cadoux

Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 1 223 997 euros souscrit par Touraine Logement ESH auprès de la Caisse d'épargne Centre-Loire destiné à l'acquisition de dix logements de la Résidence Les Cadoux, située rue Pierre-Sémard. 2 abstentions : EELV

Piscine municipale

Le conseil sollicite, auprès de Tours Métropole Val de Loire, une subvention d'un montant de **50 000 euros** pour aider au **fonctionnement de la piscine municipale**. Unanimité

Tarifs 2017-2018 du centre culturel et de l'école de musique

Les tarifs des ateliers du centre culturel et des cours à l'école municipale de musique changent à compter du 1^{er} septembre. Ateliers d'arts plastiques, guitare, flûte à bec, formation musicale, instruments, pratiques collectives, atelier musique actuelle : de 8,50€ à 11€/mois, 10€/mois pour les adultes et 28€/mois hors commune. Atelier « autour de la guitare » de 12,50€ à 15€/mois, 14€/mois pour les adultes et 28€/mois hors commune. Carte Ciné Jeunesse avec cinq séances à 5,20€. Chorale adulte 10€/mois et 18€/mois hors commune. La location du centre culturel s'élève à 275€ pour une location simple et 642€ avec régie lumière et/ou aménagements spécifiques. Unanimité

Dotation de solidarité urbaine

La Dotation de solidarité urbaine (DSU) contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges

élevées. Le conseil approuve le rapport retraçant l'utilisation de la DSU pour l'exercice 2016. Unanimité

Contrat de ville 2015/2020

Le conseil approuve la programmation 2017 du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération tourangelle ; et sollicite auprès de tous les organismes une subvention pour aider au financement des actions. Par ailleurs, la ville autorise le versement de **subventions aux associations intervenant dans le cadre du contrat de ville** : CISPEO (32 500€), Sac à Malices (3100€), collège Stalingrad (1000€), Coopérative des écoles de la ZEP Decour (3000€), CIDFF (1000€), Barroco Théâtre (3000€) et ID 37 (1814€). Unanimité

Tarifs de la restauration municipale

Les tarifs de la restauration scolaire changent à compter du 1^{er} septembre : de 1,32 €/repas (17,29€/mois) à 3,24€/repas (42,49€/mois) pour un enfant en **maternelle** et de 1,56€/repas (20,45€/mois) à 3,86€/repas (50,51€/mois) pour un enfant en **élémentaire**.

Pour les usagers de la **résidence des personnes âgées** : 5,94€/repas, les invités RPA 9,73€/repas, dimanches et jours fériés 8,99€/repas, collation du soir RPA 2,53€/repas. Unanimité

ZAC Gare

Le conseil approuve le bilan 2016 de la zone d'aménagement concerté Gare et son bilan prévisionnel 2017. 2 abstentions : EELV

Programme local de l'habitat 2018-2023

Depuis 2004, Tours Métropole Val de Loire, élabore un Plan local de l'habitat (PLH). Un projet est proposé pour 2018-2023. Ce dernier a été approuvé en conseil métropolitain le 24 avril 2017. Les

communes membres ont deux mois pour donner leur avis. L'adoption définitive du programme par le conseil métropolitain est prévue en septembre pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. 4 contre (LR, 2 EELV, NPA) – 6 abstentions (4 PS, 2 LR)

Illuminations de fin d'année

La ville sollicite une subvention auprès de Tours Métropole Val de Loire pour un montant s'élevant à **6000 euros** afin de financer une partie des **illuminations de fin d'année 2017**. Unanimité

Production et distribution de chaleur de la Rabaterie

En 2014, la commune a délégué à CORPO ENERGIES la production et la distribution de chaleur du quartier de la Rabaterie. L'exercice de l'année 2015/2016 a alimenté 2847 équivalents-logements pour une puissance souscrite de 16903 KW, soit une augmentation de 36 équivalents-logements et 215 KW par rapport à 2014/2015. Cette augmentation correspond au raccordement des Mastabas. Le conseil prend acte du compte-rendu.

Carte « libre accès » pour l'aquagym

Jusqu'alors, l'inscription aux cours d'aquagym est valable pour un seul créneau hebdomadaire déterminé à l'achat de la carte. Si les usagers ne viennent pas, ils perdent le bénéfice du cours. La nouvelle carte « libre accès », permettra aux adhérents de **venir sur l'ensemble des six créneaux** d'aquagym existants. Les tarifs sont de 8€/séance (habitants et hors commune) ; 54€/10 séances pour les habitants (72€ hors commune) ; 102€/20 séances pour les habitants (136€ hors commune) ; 135€/30 séances pour les habitants (190€ hors commune). Unanimité

Élections sénatoriales

Vendredi 30 juin, le conseil municipal s'est réuni afin de **désigner les délégués et suppléants** qui procéderont à l'**élection de 170 sénateurs**, le 24 septembre. Depuis 2004, les sénateurs sont élus pour six ans et leur renouvellement se fait par moitié tous les trois ans.

Dans les communes de plus de 9 000 habitants, ce qui est le cas de Saint-Pierre-des-Corps avec ses 15 997 habitants au dernier recensement, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Chaque conseiller appartient à une liste et en fonction des suffrages obtenus lors du vote, chaque liste obtient un certain nombre de suppléants : 5 pour la liste « Élus communistes et républicains », 2 pour la liste « Élus socialistes et républicains », 1 pour la liste « Progressistes et indépendants », 1 pour la « Liste d'opposition » et aucun pour la liste « Citoyens actifs et ouverts ».

Les neuf suppléants élus sont : Jean Gauthier, Virginie Lebert, Christian Angele, Catherine Larousserie, Robert Lachaize, Fabrice Nollet, Claude Lala, Stéphane Cognon et Olivier Conte.